



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique

n°898

du 23 août 2021



ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique n° 898 du 23 août 2021

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Division des Personnels Enseignants | |
| - Tableau de promotion à la hors classe - Année scolaire 2020/2021 - Corps des professeurs de lycée professionnel | 3 |
| - Tableau de promotion à la hors classe - Année scolaire 2020/2021 - Corps des psychologues de l'éducation nationale | 6 |
| - Tableau de promotion à la hors classe - Année scolaire 2020/2021 - Corps des professeurs certifiés | 7 |
| - Tableau de promotion à la hors classe - Année scolaire 2021-2022 - Corps des professeurs d'éducation physique et sportive | 17 |
| - Tableau de promotion à la hors classe - Année scolaire 2021-2022 - Corps des conseillers principaux d'éducation | 19 |
| - Tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle - Année scolaire 2020/2021 - Corps des professeurs de lycée professionnel | 21 |
| - Tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle - Année scolaire 2020/2021 - Corps des professeurs certifiés | 22 |
| - Tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle - Année scolaire 2021-2022 - Corps des professeurs d'éducation physique et sportive | 24 |
| - Tableau d'avancement à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle - Année scolaire 2021-2022 - Corps des conseillers principaux d'éducation | 25 |
| | |
| Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques | |
| - Appel à candidatures - Fondé de Pouvoir - Lycée d'Enseignement Général et Technologique Marie Madeleine Fourcade - Gardanne - Catégorie A | 26 |
| - Appel à candidatures - Fondé de pouvoir de l'agent comptable du Lycée Ismaël Dauphin - Cavaillon - Catégorie B | 29 |

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Bernard BEIGNIER - Recteur de la Région académique
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités
REDACTEUR EN CHEF : Gérard MARIN - Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille
CONCEPTION, REALISATION : Thomas PRESTIGIACOMO (Tel : 04 42 91 75 12)
ce.ba@ac-aix-marseille.fr



DIPE/21-898-724 du 23/08/2021

**TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^{er} septembre 2021.

ABDELLACHE ABDELKADER
AIMON CAROLE RENEE
ANDRE EMMANUELLE
ANDRIANT JEAN
AYASSE VIRGINIE
AZAMOUM AKIM
AZZARIO CHRISTEL
BARNIER CELINE
BAZILE PASCAL
BELHOUCINE RABYAA
BENMESSAOUD ABDEL-RAFIK
BEYRAT CRISTELLE
BLAYAC ANNE
BOLOGNINO OLIVIA
BONANNO GERARD
BOSOM FLORENCE
BOULANGER CHARLES
BREMOND CAROLE
BRUNO CHRISTOPHE
BUERI FRANCOISE
CAILLET MARIELLE
CALVET BRIGITTE
CAPUANO STEPHANIE
CASSOLI FRANCOISE

CASTELLAN CHRISTOPHE
CESARIO GERSANDE
CHELI BEATRICE
CHEMOUNI ILAN
CHEVALIER VERONIQUE
CLAIREAU DIMITRI
CLARISSE STEPHANE
COUZI SANDRINE
CULTY OLIVIER
DEBAUD SEBASTIEN
DEBISE MATHIAS
DEGIOVANNINI HELENE
DI RAMACCA DENIS
DOILLON CYRILLE
DUNY FREDERIC
DURET-GIROT NATHALIE
ESTIOT GWENAELLE
EYMARD PATRICE
FABRE CAROLINE
FAREZ SANDRINE
FAURE GERARD
FOLLENBACH FABIENNE
GARCIA THIERRY
GARROS NADIA
GATTY PATRICIA
GIMENEZ CHRISTOPHE
GIRARD THIERRY
GOGOL NICOLAS
GOMEZ NATHALIE
GUENNEC EMMANUELLE
GUILLET FABIEN
HOUDAF ABDELJALIL
HOURS JEAN-DANIEL
HUG REMY
JARLEGAN LENAIG MARIE
JOUBERT ALEXANDRINE
JOUVIN VERONIQUE
KLIMPKE TONIA
LABARDE CLAUDE
LACANAL MICHEL
LAMEY PASCALE
LEFEBVRE VINCENT
LEYVASTRE FRANCIS
LOMBRANA-CARVAJAL MAGALIE
MANTEAU CORINNE
MARCO LAURENCE

MAUREL CELINE
MAZON GERALDINE
MELIKIAN HERVE
MOLINA ALEXANDRA
MORENO ALAIN
MOUREN LAURENT
NICOLINI GILLES
NOUICHI DAMNI
NURIT CAROLE
OUBADA FAYCAL
PAU ERIC
PELLAN REGIS
PERNIN STEPHANE
PEYREPLANE PATRICK
PLEINDOUX CAROLE
PONS ASTRID
PORTALES ERIC
PRAD CHRISTOPHE
PUGA CELINE
PUTERO FREDERIC
QUERRIEN HERVE
RAKOTOBÉ ARILANTO
RESENTERRA THIERRY
RICHIER CLAUDINE
RICO STEPHANE
ROBLES CORINNE
RONDEAU MURIEL
TAPPENDEN VERONIQUE
TESTE ERIC
TEYSSIER LA ROCCA MARIELLE
TOURNIE SANDRINE
TRINQUART THIERRY
VARELA NICOLAS
VIDAL RUSSO SYLVIE
VINACUA CHRISTELE
VOLLE CLOTILDE
WAUTERS-GAUDIN MARIE-HELENE
YAHY HAFID
ZEPIOS GEORGES
ZERILLO SONIA

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



DIPE/21-898-725 du 23/08/2021

**TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES
PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2017-120 du 01/02/2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale ;

Arrête :

Article 1 : Les psychologues de l'éducation nationale dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^{er} septembre 2021.

ALLINC FRANCOISE
BECKER VALERIE
BOISSERANC CLAUDINE
CARRER SANDRINE
CERINO MICHELE
CHOUGUI LOUISA
DANOIS FLORENCE
DESCOTES MURIEL MARTINE
HUIBAN FLORENCE
KHER CAROLE
LE MOAL ARNAUD
LUX MARJORIE
MALACRIA SICSIC JUDITH
MONTERO NATHALIE
PEREZ MURIEL
POMMIER BERNARD CATHERINE
RIBBE SOPHIE
RUIZ JEAN PHILIPPE
SCHNUR VALERIE
TRICOCI MARIE ISABELLE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



DIPE/21-898-726 du 23/08/2021

**TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES
PROFESSEURS CERTIFIES**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-581 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^e septembre 2021.

ABEL SONIA
ABRAM JEREMY
AGNEL ROMAIN
AGOSTA ANDRE
ALAUZET MARGARITA
ALLIGIER MARYLINE
ALONSO CAROLINE
AMBROSINO CHRISTOPHE
AMORIN MARIE
ANAOUJI FARID
ANDREANI ANGELINA
ANDREANI KARINE
ANGUENOT SABINE
ANTOMARCHI EVA
ARCHANGE ALINE
ARNAUD CELINE MARIE
ARROUS NAURA
AUBERT MARC
AUBERT VIOLAINE
AUDASSO EMMANUEL

AUGIER JEAN PIERRE
AVELLA VINCENT
AVON JEAN MICHEL
BABEAU CELINE
BAILLIF SANDRINE
BALESTRIERI PASCAL
BALP MELISSA
BANY PIERRE
BARAKAT NOUAR
BARGIER JOSIANE
BARRAU CHANTAL
BARTHE SEBASTIEN
BARTHELEMY ANTHONY JEAN
BATHORE RAPHAEL
BAZIN SOPHIE
BELLIDO PEREZ MARIA
BELLIER THIERRY
BENAMOR DJEMAA
BENITEZ JOSEFA
BENOIT SYLVIE
BERLEMONT MYRIAM LUCIE
BERNARD STEPHANIE
BERNARDIN SYLVIE
BERT PATRICK
BERTRAND LUDOVIC
BETTAN EMMANUELLE
BIANCARELLI-LATIL RENE
BIGOT-HAROUTIAN VERONIQUE
BIGOU CATHERINE
BILLARD THIERRY
BLANDO-MARTINIE KARINE
BOEUF HELENE
BONNAFFOUX EVE
BONNET CAROLE
BOSCHETTI CLAIRE
BOUBE CHRISTINE
BOUC JOELLE
BOUILLE ISABELLE
BOULFROY VALERIE
BOURCIER ELISABETH
BOURGOIS LAURENCE RENEE
BOURGES STEPHANE
BOYER CARINE
BOYER SOPHIE
BRAEMS NICOLAS
BRAYDA-BRUN VALERIE

BREGENT NATHALIE
BREST FABRICE
BRIQUEU MELLHAOUI MAIE
BRODIN LAURENT
BROUSSIER JEAN-EUDES
BRUN PHILIPPE
BRUNA DENISE
BURFORD JENNIFER
CAIOZZI SABINE
CAMARASA PHILIPPE
CANDIDO CECILE
CANDILLE LAURENCE
CANICIO EMILE
CANO GHIBAUDE MARIA DE LOS AN
CANONGE JEROME GILLES
CANTO CHRISTIAN
CARITEY CHRISTOPHE
CARLIER STEPHANIE
CASANOVA BRIGITTE
CASELLA FLORENCE
CASTANET ALEXANDRE
CASTEL ELISABETH
CAVEY HELENE
CERESOLA BESNARD ISABELLE
CHABANNES LOIC
CHAFFARD ALICE
CHANUT AUDE
CHAOUI BOUDGHENE SIHEM
CHARRAS CATHERINE
CHATOUX MARIANNE
CHAU HUU DONG OLIVIER
CHAULET GENEVIEVE
CHEMIN KARINE
CLERC CLAUDIE
COCHET VALERIE
COLIN CHANTAL
COLLAS CAROLINE
COLOMA RICHARD
COLONNA MANFREDI CARINE PAU
CONESA FRANK
CONSTANTIN JOAN
COQUIL PHILIPPE
COULON CELINE
COUSIN ARMELLE
CREUZET JEAN-JACQUES
CREVITS RENAUD

CUREL SYLVIE
CURTELIN LYDIE
D ANGELO ROBERT
DAL CANTO VIRGINIE
DAMAMME PIERRE
D'AMELIO VALERIE
DARMON MARINE
DARRAS DOMINIQUE
DAVID CHRYSTEL
DELVINCOURT NATHALIE
DEROCLES GUILLAUME
DERSOIT NATHALIE
DEVILLEGER HELENE
DEVILLEGER PIERRE
DIAF AREF
DOL NATHALIE
DOUAI AZZEDINE
DOUSSIN ERIC
DUCLOS CAROLINE
DUMOULIN MURIEL
DUSSEYER NICOLAS
EMILIANI AXEL
EPHESTION BADIAA
ESPINOSA SANDRINE
EVAN SERGE
EXBRAYAT CECILE
FALCO BRUNO
FAURE MARIE LAURE
FAURE PHILIPPE
FAURE STEPHANIE
FAUSEL HEIDI
FAVRE MARIE EVE
FEDELE GRANATO SOPHIE
FERNANDEZ STEPHANE
FERRANDI PIERRE
FERRE CAROLE
FERREIRA GONCALVES JENNIFER
FERRER FREDERIC PAUL
FERRY HORTENSE
FIGARI JOEL
FILAIRE GISELE
FILLOZ CLAUDE-VALIA
FLANDIN REGIS
FLECHON LIONEL
FLOCH LAURENT
FOA SOPHIE

FOGLIA REGIS
FONTICELLI DAVID
FORTIER THIERRY
FOURNIER NORBERT
FRIGGERI FABIENNE
GALL EMMANUELLE
GALLINE NATACHA
GANACHON ALAIN GABRIEL
GARABRON SANDRA
GARBINI STEPHANIE
GARCIA DUNN MONK PROVIDENCE
GARCIA DALIDA
GARCIA MOEA
GASIGLIA LAURENCE
GAUTHIER ERIC
GAUTROT VALERIE
GERBER MURIEL
GERBI BRUNO
GERVAIS MURIEL CHLOE
GHAOUI MARIANNE
GHARBI ABDELLATIF
GHERARDI HELENE
GANI DANIEL
GILLY ISABELLE
GIONOVESIO FRANCK
GIRAUD SYLVIE
GIUITTA CHRISTINE
GIUSFREDI VIGNERAS ISABELLE
GLORIEUX NATHALIE
GOLOUBIEFF CORINNE
GRAHN JEAN
GREBERT ZEKIR ISABELLE
GRECO CAROLE PASCALE
GRIMAL MAGALI
GUERRAB NADIA
GUESDON SEBASTIEN
GUEZENGAR KATELL
GUILLOT JEAN-FRANCOIS
GUIRAND JEROME
GUYOCHIN STEPHANIE
HAAS RACHEL MON
HAMI MABROUK
HARNY CECILE
HASSANALY TASNIME
HELAOUI AOUICHA SAIDA
HELVADJIAN CHRISTINE

HENNEBELLE BAILE CELINE
HENNER-LABBE AURELIE
HENRIOT VERONIQUE
HERMITANT CELINE
HERNANDEZ JOSETTE
HEULLANT ARNAUD
HOFMAN STEPHAN
HONDERMARCK YANNICK
HONNORAT ERIC
HOURS SYLVIE MARIE
HUE SANDRINE
HUETZ FRANCOIS
HYNKO JEAN MICHEL
ICARD VINCENT
IZEGNANE FATIMA
JEAN RACHEL
JEREZ SANDRINE
JERKUNICA YVES
JOLLY ODILE
JULLIEN PASCAL
KAIM COBOS SANDRINE
KEBDANI EL BEKAIE
KHAIROUN MOSTAFA
KHALDOUN TOURIA
KHEZZANE HOCINE
KRIKORIAN VALERIE
KUCHARSKI ERIC
KUHNMUNCH-CHERNAKI JULIE-
LAURE
KURKDJIAN SAMUEL
LABATUT MARTINE
LABEUR MARYLINE
LABSI ZOUBEIDA
LACROIX VALERIE
LAFFOND GERALDINE
LAFFONT VERONIQUE
LAHUERTA ELIANE
LALLEMENT MARIE PIERRE
LAMOLE CHRISTINE
LANDO CHRISTINE
LANDO MIREILLE
LAUMONT CLAIRE
LAURENCICH SOPHIE
LAURENT MARTINE
LAZARE VERONIQUE
LE COR ANNE
LECLERC NATHALIE

LEDRU COHERE SANDRINE
LEREBOURS ELSA MARIE
LETERME FREDERIC
LEVAUFRE SOPHIE
LIBER ROXANE
LIMONGI SOPHIE-ANNE
LIVOLSI CHRISTELLE
LORNE KARINE ARMELLE
LOUTREL EMMANUELLE
LUNAIN FREDERIC
MAGLIONE CLARIOND MYRIAM
LUCIE
MAGNAN VALERIE
MAHAMODO CHANTAL
MAHOUACHI MOURAD
MAHOUACHI SOPHIE
MAILHE CECILE
MALANDAIN ETIENNE
MALLEN CHANTAL
MALUS MURIEL DELPHINE
MANTELLI AURELIE
MANTELLI JULIEN
MARC CAROLINE
MARCHAND DELPHINE
MARRAS FRANCOISE
MARTINEZ SYLVIE
MARZOCCA MARIA
MASSOT ISABELLE
MAUREL MURIEL
MAURIN FANNY
MAZIERE CECILE
MELIKIAN AUDREY
MERY GAELLE CLAIRE C
MESBAHI ANNE
MEZINE FATIMA
MICHAU LEILA
MICHEL MONIQUE
MICHEL SYLVIE
MIGNEMI DENIS
MINVIELLE CORINNE
MOLARD JEAN-JACQUES
MONTANARI ELISABETH
MONTOYA DAVID
MORAUT JOCELYNE
MORVANT PASCAL
MUDADU FRANCK
MUNOZ ERIC
MUSARELLA JEAN-MARC

MUSITELLI NATHALIE
NICAUD PATRICIA
NICOROSI CHRISTIAN
NIEL VALERIE
OLLAGNIER CYRIL
ORCEL FABIENNE
ORTOLAN SOPHIE
OSLATI FARIDA
OUNI AMINA
OZIOULS ANNOA
PACINI AUDREY
PAGNI VALERIE
PALOMBA JEROME
PAOLI LAURENT
PAQUET CAROLE
PARISOT CHAUVIN HELENE
PATIN VALERIE
PAULAT BERNARD
PAVIOT GAETANE
PAVLOVIC-MALON CATHERINE
PAYET CHRISTINE
PECHEYRAN SANDRINE
PELINQ NATHALIE
PELLICCIA BEATRICE
PERALTA INGRID
PEREZ DOLORES
PERRAND ARMELLE
PERRET D ANGLOZ LAURENCE
PERROT CHRISTINE
PERROTON SYLVIE MIREILLE
PERULLI STELLA
PETITGENET SYLVIE
PEYRIN JEROME
PICHON VALERIE
PIERROT BENEDICTE
PILATO-FLACHI ISABELLE
PINOS FABIENNE
POLIDORO OLIVIER
POMMIER FLORENCE
PONZA CAROLINE
POUCEL SANDRINE
PRIOUL RACHEL
PRIVE HANOUILLE AURELIE
PROCUREUR SANDRA
RAIBAUT VINCENT
RAMERO CAROLINE
RANCILHAC SYLVIE

RAOULT SANDRINE
REBOUL RAPHAEL
REBUFFINI SANDRINE
RECEVEUR-ELLENA GERALDE
RENAUD FLORENCE
RENAUD KATIA
RENAUD NATHALIE
RENAUX LAURENT
REQUENA CHRISTOPHE
REYNAUD FABIEN
REYRE CELINE
RHOUFARI MATHIEU
RICHEZ FOUZIA
RIGAUD LAURENCE
RIOLLET CEDRIC
RIT GABRIELLE
RIUTORT PIERRE
RIVET ELISABETH
ROBERT MOHAMED
RODIER PHILIPPE
ROSELLO LINDA
ROUBAUD DENIS
ROUDIL CELINE
ROUGET GEORGETTE
ROUGIER ANTHONY
ROUX CELINE
ROUX LAURINE
ROUX MARIA-CARMEN
RUDELIN VEYSSEYRE VALENTINE
RUTKOWSKI CORINNE
SABATTIER LIONEL
SABLONEY BRIGITTE
SANTERRE EDOUARD
SANTIAGO MARIE JOSE
SARA NATHALIE
SARCOUF CHRISTOPHE
SARDA-HAURET MAGALI
SAUNIER FREDERIC
SAUNIER REMI
SAYE ISIDORA
SCHWARTZ SEVERINE
SCOZZARO ANNE ELISE SOLA
SEBAN SERRE DELPHINE
SEEGMULLER FLORE-EMMANUELL
SEGARRA SOPHIE
SEGUIN STEPHANE

SEINCE PASCAL
SERIS EMMANUEL MICHEL
SIMAO STEPHANIE
SIMON PASCAL
SIMONCINI VANESSA
SIMONNET MURIEL
SLEZAK EILEEN
SOBHY VERONIQUE
SOUMAILLE VIRGINIE
SPAGNOLO JEANNE
SPANU JEAN MARC
STROSSER ZENTZ FABIENNE
SUBERBIELLE NICOLAS
SUZANNE ISABELLE
TEOBALDI STEPHANE
THIBAUT VALERIE
THIEULOY AUDE VIRGI
TONOSSI ANNABEL
TRABUC DIDIER
TRIBOUT CORINE
TROUSSEL VERONIQUE
URSCHELER ANNICK
VARETZ VINCENT
VAUTRIN THIERRY
VENTURINO FABIENNE
VERBOIS SOPHIE
VERON TRISTAN
VIDAL ANNE MARIE
VIELLEDENT DAVID
VOICEL TATIANA
WAITE CHRISTEL
WILHELM KURT NIKOLAUS
WRAITH ANDREW
YUN SEHRA
YVINEC ANNE MARIE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-727 du 23/08/2021

**TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 - CORPS DES
PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^{er} septembre 2021.

ADENOT DIANE
ANCEL BRUNO
ANSELMO SYLVAIN
ARVIEUX JEAN MARC
AZEMA SOIZIC
AZZAZ KARIM
BARRAUD MANUEL
BATTAGLIERO CAROLE
BERNARDINI JEROME
BINDZI FREDERIC
BOIS FREDERIC
CARRERE FABRICE
CASCARO OLIVIER
CASTAGNA GERALD
CASTARLENAS ALEXANDRE
CLAUS JEREMIE
COMBE REMI
DAINOTTI OLIVIER
DAMICHEY PIERRE-LAURENT
DELAYE CELINE
DEVILLE STEPHAN

DRAPIER BENEDICTE
DUVERGER CORALIE
DUVERNE BENOIT
FABER GERALDINE
FAURE MARYVONNE
FERUDJA ERIC
FRIZZI NICOLAS
GALINIER LAURENT
GALLO FREDERIC
GEHL CORINNE
GONZALEZ PHILIPPE
GRANGIER PHILIPPE
GRIMANDI PHILIPPE
HANANIA ERIC
HERMITANT BETTY
LACOMBE PAULINE
LEBLOND NATHALIE
LICARI CRISTEL
LIZOT GAEL
MAQUIN JEAN-PAUL
MARTINELLA OLIVIER
MATHIEU REGIS
MICHALLET THIERRY
MICHELIS FABRICE
MORETTO ALAIN
OUALLET Stéphane
OMIROS FLORENCE
PELLISSIER HERVE
PERON OLIVIER
PERON SEBASTIEN
PERRET YVAN
PETIT JEAN CHARLES
PETIT JEROME
PIERNAS CELINE
PIETRA YANN-NICOLAS
PROTCHE JULIEN
PUECH MARIE-LYNE
RAVEL EMMANUELLE
RONDEPIERRE MATHIEU
SIRE FABIEN
VILLARS MYRIAM

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-728 du 23/08/2021

**TABLEAU DE PROMOTION A LA HORS CLASSE - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 - CORPS DES
CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Arrête :

Article 1 : Les conseillers principaux d'éducation dont les noms suivent, sont nommés au grade de la hors classe à compter du 1^{er} septembre 2021.

ABOUDOU ISMAEL
ADJIMI FATIHA
ARAB-TANI ABDEL
AUBES CHRISTOPHE
AVON CHRISTEL
BAEZA MAGALI
BLANC ANNICK
CEFALIELLO DIDIER
CHAMAYOU ALBANE
CHAMPION FABIENNE
FENEYROL DIDIER
FERRIER CAROLE
GRANIER JULIEN
GUERRA DIDIER
HAYOUN LERANI
LIESS CHRISTINA
MARTINELLI PATRICE
MAZET SOPHIE
OUALLET ISABELLE
ROUSSEAU CATHERINE

SATTA MYLENE
TREJAUT ALBERT
VIGUIER PASCALE
VITALI CHRISTOPHE
VIUDES STEPHAN
VONGDARA CHANSAMONE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-729 du 23/08/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°92-1189 du 06/11/1992 modifié relatif au statut particulier des professeurs de lycée professionnel ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^e septembre 2021.

AVENIER BODION SYLVIANE
BARD CORINNE
BERTRAND DENIS
BUSTON ALAIN
CABROL HENRI
CATHELINEAU BERNARD
CERBONI ROSALBA
CUADRAS MARIE-CHRISTINE
DEBARGE THIERRY
DI FRAJA VERONIQUE
DIAZ NORBERT
HALGAND GILBERT
LUMBROSO JEAN PIERRE
MACCARIO ALAIN
MANIFACIER DANIELLE
MONJOU PHILIPPE
RICHARD-POMET CORINNE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-730 du 23/08/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2020/2021 - CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIES**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-581 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^e septembre 2021.

BAGARRE MARTINE
BERGANTINI FABIENNE
BERROIR JEAN-PAUL
BOSCO GUY
BRES ERIC
CALBA FREDERIC
CANICAVE GENEVIEVE
CASAGRANDE CHRISTIANE
CHABERT ANNIE
CHABERT DENIS
CHIROL BERNARD
CINQUIN PATRICIA
DELORME OLIVIER
DI GIOVANNI ALAIN
DUBOURDEAUX GEORGES
FIEU GEORGES
GENCO MARCEL
GRECH JEAN-PIERRE
GUERRITO MARIE-CLAUDE
HOUEL JEAN CLAUDE
HUYGEVELDE CORINNE
ISOARD MURIEL

JEAN CHRISTINE
LAVIT JEAN-BERNARD
LEMAGNER OLIVIER
LOSSE JACQUES
MAGGENGO CHRISTINE
NOUGIER DANIEL
PANJIATICI SERGE
RATIER HERVE
RAYNAUD GUY
REIX JEAN LOUIS
SARKISSIAN HELENE
SCAVINO ELISABETH
TOURTET ISABELLE EVELYN
TRONCONI DELIA
VINCIGUERRA MARTINE
WILD MARIE-HELENE
YSARD MARTINE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-731 du 23/08/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2021-2022 - CORPS DES PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côtes d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°80-627 du 04/08/1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^e septembre 2021.

| | |
|--------------------|------------|
| BALDUCCHI | GENEVIEVE |
| BEOLETTO | ERIC |
| BRICHET DIT FRANCE | OLIVIER |
| CERIEZ | JEAN PAUL |
| DURAND | JEAN-LOUIS |
| GERMANANGUE | YVON |
| MULET | ODILE |
| PHAM EVEN | AGNES |
| SODOKPA | NATHALIE |

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIPE/21-898-732 du 23/08/2021

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2021-2022 - CORPS DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme SCHNEIDER - Tel : 04 42 91 73 76 - mail : catherine.schneider@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation ;

Arrête :

Article 1 : Les conseillers principaux d'éducation dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2021.

BRAKHA PASCALE

CONTE JEAN CLAUDE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



DIEPAT/21-898-1300 du 23/08/2021

**APPEL A CANDIDATURES - FONDE DE POUVOIR - LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET
TECHNOLOGIQUE MARIE MADELEINE FOURCADE - GARDANNE - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} septembre 2021 :

- Fondé de pouvoir – Lycée Général et technologique Marie Madeleine Fourcade – Gardanne –
Catégorie A

Le poste est localisé au Lycée Marie Madeleine Fourcade – Avenue du Groupe Manoukian – 13120
GARDANNE.

Ce poste fera également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer
leur dossier de candidature, au plus tard le 15 septembre 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être
assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



FICHE DE POSTE

FONDE DE POUVOIR

Lycée d'Enseignement Général et Technologique

Marie Madeleine Fourcade - Gardanne

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Fondé de pouvoir
- Grade(s) souhaité(s) : A
- Statut du poste : Vacant – poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2021
- Nature du poste : Titulaire ou contractuel
- Nombre de personnes encadrées :
- Conduite de projets : oui ou non

II. Régime indemnitaire :

- NBI :
- Groupe IFSE et montant mensuel en euros : 588 euros groupe 3
- Poste logé : non

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Gardanne
- Lieu d'affectation : Lycée d'Enseignement Général et technologique Marie Madeleine Fourcade
- Service d'affectation :

IV. Environnement de l'emploi :

Le lycée polyvalent MM Fourcade comprend une SEP.

Le lycée MM Fourcade est le siège d'une agence comptable comprenant sept établissements (1 lycée polyvalent et 6 collèges).

V. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

POSITIONNEMENT & RESPONSABILITES : Seconder l'intendante dans la gestion quotidienne, la suppléer en cas de besoin. Participer au fonctionnement de l'agence comptable.

RELATIONS FONCTIONNELLES : équipe de direction et tous acteurs du lycée.

RELATIONS EXTERNES : Etablissements rattachés

→ Suivi de la comptabilité générale des collèges de Gréasque, Simiane et Cabriès :

- Prise en charge des écritures (trésor, mandatement, recettes...)
- Ecritures DAO et menues dépenses
- Réception des régies
- Contrôle des opérations comptables
- Contrôle de la balance
- Développement des soldes classes 4 et 5 notamment.

→ Pointage des écritures budgétaires des collèges Pesquier, Péri et Bouc Bel Air

→ Participation et suivi de l'organisation du Contrôle Interne Comptable

→ Participation à la préparation des comptes financiers

→ Gestion administrative et financière des dossiers contentieux de l'ensemble de l'Agence comptable

1. Gestion financière

Préparation et suivi des dossiers de marchés publics passés par le LPO MM Fourcade en collaboration avec la gestionnaire comptable

VI. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

Maîtrise de la comptabilité publique, connaissance des réglementations en vigueur en relation avec ses missions.

Connaissance de l'établissement et de ses acteurs, connaissance des compétences de la collectivité de rattachement.

Sens de l'organisation et anticipation, méthode, qualités relationnelles, réactivité, esprit d'initiative.

LOGICIELS UTILISES : GFC , WORD, EXCEL, POWER POINT

VI. Contraintes particulières :

CONTRAINTES ET RISQUES DU POSTE : technicité des domaines d'intervention

VII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.



DIEPAT/21-898-1301 du 23/08/2021

**APPEL A CANDIDATURES - FONDE DE POUVOIR DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE ISMAËL
DAUPHIN - CAVAILLON - CATEGORIE B**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories B

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant sera vacant à compter du 1^{er} novembre 2021 :

- Fondé de pouvoir de l'agent comptable – Lycée Ismaël Dauphin – Cavaillon – Catégorie B

Le poste est localisé au Lycée Ismaël Dauphin – rue Pierre Fabre – 84300 CAVAILLON.
Ce poste fera également l'objet d'une publication sur la PEP prochainement.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 13 septembre 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE :

**Fondée de pouvoir de l'agent comptable
du lycée Ismaël Dauphin - Cavailon**

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Adjoint de l'agence comptable
- Responsable hiérarchique direct : Placé sous l'autorité hiérarchique de l'agent comptable
- Grade(s) souhaité(s) : Catégorie B
- Nature du poste : Titulaire
- Nombre de personnes encadrées : 2 secrétaires d'intendance (catégorie C)
- Pas de logement

Poste situé sous l'autorité du chef d'établissement, du gestionnaire agent comptable dans un établissement de 1200 élèves et étudiants dont 80 internes, siège d'une agence comptable de 7 établissements

II. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Lycée Ismaël Dauphin - Rue Pierre Fabre 84300 CAVAILLON

III. Environnement de l'emploi :

Le lycée scolarise 1200 élèves dont 80 internes. Le lycée, siège de l'agence comptable, comprend des filières générales et technologiques.

L'agence comptable est composée d'établissements de nature distincte : un lycée général et technologique, un lycée professionnel, quatre collèges relevant du conseil départemental du Vaucluse et un collège relevant du conseil départemental des Bouches du Rhône.

IV Missions et activités principales :

Sous le contrôle de l'agent comptable et en collaboration étroite avec celui-ci, le fondé de pouvoir assure :

- L'interface des établissements rattachés (Rôle de conseil juridique auprès des gestionnaires)
- La veille calendaire
- La tenue des écritures comptables, en particulier de la trésorerie des sept établissements
- La veille juridique comptable
- La mise en œuvre du contrôle interne comptable

Il participe à la formation et à l'accompagnement des personnels de l'agence comptable et des gestionnaires.

Il pourra recevoir mandat de l'agent comptable conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 qui prévoit que « les comptables publics peuvent désigner des mandataires ayant qualité pour agir en leur nom et sous leur responsabilité », garantissant ainsi la continuité du service public et permettant également au comptable d'être représenté aux conseils d'administration auxquels il ne pourrait participer.

V. Profil souhaité

Connaissance approfondie des règles de la comptabilité publique ainsi que des principales normes juridiques régissant un EPLE

Sens du relationnel et capacité à former et accompagner les personnels

Maîtrise de GFC

Maîtrise des écritures comptables

Compétences en bureautique

VI Spécificité et contraintes particulières inhérentes au poste **Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :**

- Assure de façon autonome le suivi de la comptabilité générale des établissements suivants :
Collège Lou Calavon de Cabrières d'Avignon
Collège Clovis Hugues de Cavaillon
Collège Paul Gauthier de Cavaillon
Collège Mont-Sauvy d'Orgon
- Assure la tenue de la trésorerie des sept établissements du groupement comptable
- Reçoit délégation de l'agent comptable pour effectuer les paiements et toute opération financière
- Assure le contrôle des pièces comptables en vue de la préparation des comptes financiers
- Assure un lien quotidien avec les gestionnaires des établissements rattachés et joue un rôle de conseil juridique et d'accompagnement en matière comptable. A ce titre, il veillera à l'harmonisation des procédures comptables au sein de l'agence comptable.

Compétences nécessaires

- Maîtrise de la réglementation financière et comptable appliquée en EPLE (Pratique de la Comptabilité générale en autonomie)
- Organisation et rigueur dans le travail

Savoir-faire

- Etablir des priorités et savoir faire face à l'urgence
- Capacité à collaborer et à travailler en équipe
- Jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision
- Aptitude à communiquer
- Prendre des initiatives
- Encadrer une équipe

Savoir-être

- Avoir le sens du relationnel et de l'écoute
- Observer la plus grande discrétion et respecter la confidentialité
- Savoir rendre compte à son supérieur hiérarchique